Vuarrens info's

Journal officiel de la commune de Vuarrens — Octobre 2025

Le p'tit mot de la Muni

Retour du froid en ce début d'octobre. Bon, on aura bien profité quand-même!

Et puis un peu de pluie ça ne fait pas de mal, on en aura besoin l'été prochain.

L'automne pointe donc le bout de son nez et on retrouve gentiment les intérieurs pour les activités diurnes et nocturnes.

Fini les t-shirts (pour la majorité d'entre nous), on remet des chaussettes et on veille à ne pas tomber malade.

Bienvenue en octobre!

Fenêtres de l'Avent

Partager un moment de convivialité avec ses voisins, ses amis ou les nouveaux arrivants est une belle façon de tisser des liens dans notre village. Et quelle meilleure période que l'Avent pour le faire?

C'est tout l'esprit des Fenêtres de l'Avent: une tradition qui illumine notre village et nous rassemble à l'approche des Fêtes de fin d'année.

Nous recherchons des familles ou des commerces volontaires pour participer à cette belle initiative. Le principe est simple:

- Décorer une fenêtre ou un balcon, visible de l'extérieur.
- Révéler votre création le jour prévu et la laisser jusqu'au 24 décembre.
- Accueillir les habitants avec un petit apéritif convivial de 18h à 20h (en intérieur ou extérieur). Les invités apportent simplement leur tasse ou verre.

Vous souhaitez participer?

Inscrivez-vous d'ici au 2 novembre 2025 au bureau communal ou par e-mail à greffe@vuarrens.ch

Sommaire

Agenda;
Heures d'ouverture ..... Page 2

Règlement de Police;
Problèmes d'acoustique;
Risque d'incendie; Gestion de clés ..... Page 3

Travaux à l'église, à l'Ancienne forge et au Lion d'Or; Bon à savoir! 500 conseils;
Église orthodoxe;
Visiteuse à la déchetterie ..... Page 4

Le saviez-vous? Régler son radiateur;
Récolte de noix ..... Page 5

À propos de sapins de Noël ..... Page 6

Les échos du conseil ..... Page 7

VIE LOCALE

La Nuit du Conte;
Mercredis Superbook ..... Page 8

Le saviez-vous? Deux fêtes différentes;
Lettre ouverte ..... Page 9

Commande de bois de feu ..... Page 10

Heures d'ouverture

DÉCHETTERIE

Lundi de 9h30 à 11h45 - Mercredi de 17h à 19h30 - Samedi de 9h à 11h45.

COMPOSTIÈRE

Mêmes horaires d'ouverture complète que la déchetterie (mercredi soir et samedi matin).

BUREAU COMMUNAL

Mardi de 7h30 à 11h30 et de 15h à 18h30.
Jeudi de 7h30 à 11h30.

Editeur: Municipalité de Vuarrens

Parution: mensuelle (sauf janvier et août)

Distribution: tous ménages/Fromagerie

Annonces commerciales: voir les conditions sur le site www.vuarrens.ch/vuarrens-info

Contacts: Administration communale, La Place 3, 1418 Vuarrens
vuarrens-info@vuarrens.ch

www.vuarrens.ch

Agenda

11 octobre 2025
Infos recyclage, déchetterie.

10 et 11 octobre 2025
AAV - Laura Laune, grande salle.

31 octobre 2025
Halloween, Casino.

1er novembre 2025
Repas de soutien du FC Nord Gros-de-Vaud, grande salle.

9 novembre 2025
Culte et assemblée paroissiale, église de Vuarrens.

14 novembre 2025
la Nuit du Conte, Casino.

21 novembre 2025
AAV - Les Sissi's, grande salle.

Nous vous rappelons que cette rubrique du Vuarrens info's reprend exclusivement les informations que vous aurez vous-même ajoutées à l'agenda disponible sur www.vuarrens.ch/agenda

Le FC Nord-Gros-de-Vaud organise son traditionnel repas de soutien

Samedi 1 novembre 2025
Grande Salle de Vuarrens, apéro dès 18h30

Menu

Tartare de saumon aux agrumes

Velouté de potiron aux amandes grillées et effiloché de poulet

Filet de bœuf lardé sauce au vin rouge, légumes et pommes duchesses

Ardoise de fromages de nos régions

Dessert « surprise »

Repas préparé par l'Hôtel du Lion d'Or à Vuarrens

Prix : 100 .- par personne

Inscriptions jusqu'au 28 octobre
Therry Gyger : 076 347 96 04 ou therry.gyger@hotmail.com

RAIFFEISEN

Commerces

FROMAGERIE du Gros-de-Vaud (J. Jambon)

Lundi à samedi	7h à 12h / 16h à 19h
Dimanche	8h à 12h / 16h à 19h

www.fromagerie-du-gros-de-vaud.ch

RESTAURANT Auberge du Lion d'Or

Lundi	Fermé
Mardi - samedi	8h à 14h / 16h à 23h30
Dimanche	9h à 16h

BOUCHERIE CHARCUTERIE Buffat
Self-service tous les jours de 7h à 21h
www.boucherie-buffat.ch

POISSONNERIE Chez Océane

Lundi	Fermé
Mardi	11h à 12h ou sur rdv
Mercredi	14h à 15h
Jeudi	14h à 17h
Vendredi	Sur commande

PRODUITS DE LA FERME La Cabane à Mélissa
(Mélissa Pittet) Self-service

Lundi à dimanche	8h à 19h

https://chevalley-pittet.wixsite.com/domaines

GRILS+CUISINES D'EXTÉRIEUR Masdors Sàrl
Show room ouvert à la demande
+41 (0)78 888 08 83
https://masdors.ch

GARAGE du Gros-de-Vaud (C. Chevalley)
Vente de voitures neuves et d'occasions
Spécialiste Toyota

Lundi - vendredi	7h30 à 12h / 13h30 à 18h

www.ggv.ch

PRODUITS MÉNAGERS NATURELS / ARTISANAT
Aux Bulles de Sophie (magasin)

Lundi	10h à 12h
Mardi et jeudi	Fermé
Mercredi	16h à 18h
Vendredi	16h à 18h
Samedi	Fermé

Vente en ligne: https://lesbullesdesophie.ch

Au Point-compté

Lundi	Fermé
Mardi	9h à 12h / 13h30 à 19h
Mercredi - vendredi	Fermé
Premier samedi du mois	9h à 16h

www.broderie.ch

Règlement de police modernisé

Notre Commune se dote d'un nouveau Règlement général de police. Accepté par le Conseil communal en juin dernier, ce document mis à jour remplacera, dès le 1er novembre, l'ancien règlement qui datait de 1995.

Après un important travail mené par l'ensemble de la Municipalité et le bureau communal, le texte a été modernisé et précisé pour répondre aux défis actuels. L'objectif est de garantir la tranquillité publique et d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

Le nouveau règlement apporte des ajustements notables et des clarifications sur plusieurs points. Parmi les nouveautés, les horaires pour le bruit ont été revus. Cette mise à jour permet de mieux définir les moments de la journée où le silence est requis. Ce travail était nécessaire pour actualiser notre règlement et le rendre plus précis, notamment sur les nuisances sonores qui peuvent être une source de tension.

Ce règlement est désormais plus clair sur les responsabilités de chacun en matière de civisme. Les habitants sont invités à prendre connaissance du texte complet qui sera mis à disposition sur le site internet de la Commune.

L'acoustique de la grande salle

Il est de notoriété publique que dès qu'il y a du monde dans la grande salle, ça résonne et c'est désagréable. La Municipalité a donc pris des dispositions et mené une première série de mesures acoustiques en attendant de voir si elles suffiront.

Des panneaux ont été posés au plafond et contre les murs et un rideau a été tendu sur la galerie pour éviter au son d'aller résonner au fond et revenir dans la salle de manière complètement désordonnée (ce qui pouvait accentuer ce sentiment de brouhaha).

Nous avons aussi cherché à intégrer au mieux ces panneaux dans la salle. Le résultat est impressionnant et il semble que la situation se soit déjà drôlement améliorée.

Les mesures initiales avaient détecté une durée de résonance d'un bruit de 4,5 secondes (ce qui est énorme). Désormais, ce temps est réduit de moitié.

Attention: risque d'incendie!

Batteries au lithium

Dernièrement, des incendies se sont déclarés dans plusieurs centres de recyclage suisses, certains avec des dégâts majeurs.

La cause? Des batteries au lithium dans des déchets triés.

Des appareils contenant des batteries au lithium sont jetés dans les bennes tels que perceuses, visseuses, jouets, machines à café, téléphones, ordinateurs, etc. Tous ces appareils représentent un danger lorsqu'ils sont jetés avec les déchets. Les chocs et pressions lors du transport ou du déchargement peuvent endommager la batterie qui risque alors de gonfler, s'enflammer et provoquer un incendie.

Que faire?

1. Ne jamais jeter ces appareils dans les bennes.
2. Toujours les ramener aux points de vente: ils ont l'obligation légale de les reprendre gratuitement.
3. La batterie d'un appareil est gonflée et semble défectueuse? Rapportez-la sans plus attendre au point de vente.
4. Partagez l'information! Informer votre entourage pour faire connaître ces éco-gestes efficaces.

Merci de votre collaboration pour garantir la sécurité dans notre déchetterie.

Bâtiments fermés à clé

L'accès à nos bâtiments s'effectue à l'aide de clés, lesquelles font partie d'un plan de fermeture.

Un grand tableau dans lequel on détermine quelle clé ouvre quel cylindre. C'est un sujet assez complexe. Le plan actuel doit avoir au moins 30 ans et les pertes de clés, les évolutions font qu'aujourd'hui, la situation n'est plus complètement maîtrisée.

La Municipalité s'est donc engagée à moderniser ce plan de fermeture et ce sera fait en 2025. L'arrivée de l'électronique permet une meilleure souplesse et évolutivité dans la gestion des clés et des locations. Nous comptons bien prendre le train en marche.

C'est un sujet qui fait réfléchir certains membres de la Muni depuis des mois... quelle solution choisir? Comment? Où? Eviter de passer à côté de quelque chose! Car c'est un changement qui va impacter la commune pendant longtemps.

L'église s'effrite

Des morceaux de façades ont été retrouvés dans le terrain côté village, ce qui a nécessité une prise de mesures rapides (pose de tablettes permettant de les récupérer).

Les études avancent mais ce bâtiment est inscrit au patrimoine. Afin de demander des offres cohérentes tout en respectant la protection patrimoniale, nous avons dû faire appel à un spécialiste des revêtements de façade pour l'établissement d'un cahier des charges.

Isolation de l'Ancienne forge

Ayant eu une peine énorme à trouver des entreprises capables de réaliser les travaux de fenêtres de l'Ancienne forge, nous avons pris un peu de retard.

Elles seront tout de même remplacées cette année encore mais nous allons certainement reporter les travaux d'isolation périphérique au printemps 2026 (les réaliser en novembre n'est pas du tout opportun). La situation sera tout de même grandement améliorée pour les jours les plus froids du début 2026. À chaque saison son évolution!

Bon à savoir!

Vous cherchez des astuces simples pour économiser de l'énergie et protéger la planète?

Bonne nouvelle: le site energie-environnement.ch regroupe plus de 500 conseils pratiques faciles à appliquer au quotidien!

Climat & CO_2

Bâtiment & chauffage

Éclairage & électricité du ménage

Électronique & électroménager

Biodiversité & jardin

Mobilité

Nettoyage & recyclage

Air, eau, alimentation & santé

Bref, une vraie mine d'or pour consommer moins, vivre
mieux et faire un geste pour l'environne-ment.

Allez jeter un œil, vous y trouverez forcément une idée qui vous inspirera!

www.energie-environnement.ch

Ça continue au Lion d'Or

Après quelques travaux de drainage extérieur, nous allons gentiment nous attaquer au curage des canalisations avant les travaux dans les étages que nous espérons pour cet automne.

Les travaux concernant la salle de restaurant et la cuisine auront lieu en 2026, certainement lors des prochaines vacances des restaurateurs.

Dossier de l'église orthodoxe

La Municipalité souhaite apporter quelques précisions concernant le projet d'église orthodoxe.

Conformément à la procédure en vigueur pour les permis de construire, les oppositions ont été transmises au promoteur.

La Municipalité traite ces oppositions de manière indépendante, dans le respect de la législation, avant de décider de la suite à donner: levée, acceptation ou organisation d'une séance de conciliation.

Par ailleurs, une rencontre a eu lieu entre les promoteurs et l'association Helvetia Nostra, en présence de représentants de la Municipalité, directement sur le site.

Aujourd'hui, le dossier est donc retourné dans les mains des initiateurs du projet avec les oppositions et la Muni est en attente de leur retour.

Leo Recycle: on vous explique

Diplômée de la haute école de gestion HES-SO en économie d'entreprise, Madame Jennifer Ducommun sera présente à la déchetterie de Vuarrens **le 11 octobre prochain de 9h à midi**.

Après une formation commerciale et plusieurs années d'expérience dans les domaines du transport, la collecte et la revalorisation des déchets, Madame Ducommun est maintenant chargée du développement pour l'entreprise Leo Recycle à Grandson.

Elle saura vous faire profiter de sa grande expérience dans la gestion des déchets et notamment répondre à toutes vos questions concernant le plastique.

N'hésitez pas, venez à sa rencontre le samedi 11 octobre de 9h à midi à la déchetterie de Vuarrens.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Régler ses radiateurs

La vanne thermostatique de votre radiateur permet de régler la température de la pièce de 7 à 26 degrés en fonction de vos besoins. Encore faut-il savoir utiliser une vanne thermostatique correctement. Explications:

- Position étoile = 7 degrés (> hors gel, pièces inoccupées, absences)
- Position 1 = 13 degrés (> halls d'entrée, escaliers, couloirs)
- Position 2 = 17 degrés (> chambre)
- Position 3 = 20 degrés (> séjour)
- Position 4 = 23 degrés (> salle de bains)
- Position 5 = 26 degrés (> à proscrire, c'est beaucoup trop chaud et dépense trop d'énergie!)

Contrairement aux idées reçues, le radiateur ne chauffe pas plus vite en mettant la vanne thermostatique en position maximale. En effet, s'il fait trop froid, la vanne est déjà ouverte en grand et le débit dans le radiateur est déjà maximal, cela risque surtout de conduire à une surconsommation. En principe, la vanne thermostatique devrait être réglée une seule fois et ne pas être modifiée souvent; à partir de là, elle travaille toute seule pour maintenir cette consigne.

Récoltez les noix

Les noyers se trouvant sur les terrains communaux ont été généreux cette année: les noix sont mûres et prêtes à être ramassées!

Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir les ramasser directement sous les arbres et profiter ainsi d'un agréable moment en plein air.

Points de récolte:

- devant le hangar communal
- autour du réservoir d'eau (accessible par la servitude depuis la route de Fey, pour autant qu'il n'y ait pas de vaches au pré - voir photo).

Amenez votre panier et votre bonne humeur: une belle occasion de savourer un produit local, de saison et partagé!

Sapins à la peine

La Municipalité s'interroge sur la pertinence de la traditionnelle distribution des sapins de Noël aux habitants, qui pose de plus en plus de défis environnementaux et financiers.

Cette année pourrait être la dernière où des sapins coupés seront offerts.

Les essences d'arbres habituellement plantées ne survivent plus aux étés de plus en plus chauds. Cela nécessite un arrosage et un entretien constants, une tâche qui prend du temps et des ressources considérables en eau. Nous n'avons plus assez d'arbres prêts à être coupés sur nos terrains réservés à cet effet et, depuis 3 ans, nous les commandons à la pépinière rattachée à notre triage. De plus, nous avons récemment appris que la vente de ces sapins coupés à la commune se fait à perte pour le triage.

Nous envisageons de mettre un terme à cette tradition et d'explorer des alternatives. L'idée est de trouver un nouveau cadeau de Noël pour nos habitants, qui serait à la fois plus écologique et plus respectueux de la nature.

Les discussions sont en cours pour trouver une solution qui satisfera tout le monde. Nous voulons continuer à célébrer la magie de Noël avec nos habitants mais nous devons le faire de manière responsable.

Commande de sapin de Noël

Profitez encore cette année de commander un sapin de Noël offert gracieusement.

Ils seront à retirer au hangar communal le mercredi 10 ou le vendredi 12 décembre 2025.

Merci d'envoyer une photo du coupon de commande ci-dessous **jusqu'au 27 octobre 2025** par mail à greffe@vuarrens.ch ou le faire suivre par courrier à: Administration communale de Vuarrens, La Place 3, 1418 Vuarrens (ou le glisser simplement dans la boîte aux lettres).

OUI, JE RÉSERVE UN SAPIN DE NÖEL

Prénom / Nom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Signature .....

Je viendrai chercher mon sapin le:

- ☐ Mercredi 10 décembre entre 15h et 16h30
- ☐ Vendredi 12 décembre entre 7h et 12h
- ☐ Vendredi 12 décembre entre 13h et 16h

Les échos du Conseil

Le Conseil communal s'est réuni le 30 septembre dernier à la grande salle du village.

Un seul objet demandait l'aval du corps délibérant.

Préavis 2025/10 Délégation de compétences à la Municipalité pour l'aliénation ou l'acquisition d'immeubles ainsi que des droits réels immobiliers

Dans sa séance du 12 octobre 2021, le Conseil communal de Vuarrens avait déjà accordé à la Municipalité la délégation de compétences pour l'aliénation ou l'acquisition d'immeubles pour un montant maximum de Fr. 50 000.-

Le préavis du jour demande que cette délégation de compétences porte également sur les droits réels immobiliers, ceux-ci n'ayant pas été mentionnés dans le préavis du début de la législature.

Le droit réel immobilier est un droit privé, subjectif et absolu, qui confère à son titulaire un pouvoir immédiat, total ou partiel sur un immeuble.

Dans son rapport, la Commission de Gestion et des Finances a recommandé l'acceptation du préavis par le Conseil. Il n'y a pas eu de discussion et le Conseil a décidé à l'unanimité de déléguer à la Municipalité, pour la durée de la législature, les compétences pour l'aliénation ou l'acquisition d'immeubles ainsi que des droits réels immobiliers, pour un montant de Fr. 50 000.-

Dans ses communications, la Municipalité a donné des informations sur:

- la migration du nouveau logiciel communal qui sera mis en production le 1er avril 2026
- les comptes MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé de deuxième génération) en préparation
- le postulat déposé lors du dernier Conseil visant à renommer la grande salle
- le Plan Energie et Climat Communal, une présentation détaillée aura lieu en décembre
- le projet de l'église orthodoxe, porté par la communauté orthodoxe
- la mise en service du nouveau robot-tondeuse pour le terrain de foot et le remplacement envisagé de l'éclairage du terrain
- la pose des panneaux acoustiques à la grande salle et l'amélioration phonique qui en découle
- le projet de rénovation de l'église
- l'avancement des travaux de l'Ancienne forge
- les rénovations du restaurant du Lion d'Or
- la mise en place du nouveau plan de fermeture des locaux communaux
- les diverses activités de la Municipalité durant ces derniers mois
- le transfert de charges prévisible du Canton aux Communes pour l'accueil de jour des enfants.

Avant de clore la séance, le Président a encore remercié les organisateurs de plusieurs manifestations des derniers mois, notamment le 1er août, la soirée Moules, le culte du Jeûne fédéral et la soirée des nouveaux habitants et commerçants.

Il a également félicité la Jeunesse de Vuarrens qui s'est brillamment illustrée à nouveau cette année lors du Giron de la Broye. Les filles ont été sacrées championnes vaudoises de volley et un jeune du village a obtenu le titre vaudois en lutte, catégorie «lourds». La Jeunesse est par ailleurs candidate pour l'organisation du prochain Challenge du Gros-de-Vaud.

Les animations ne sont pas terminées, la saison de l'AAV a démarré, de belles célébrations musicales sont prévues à l'église, le repas de soutien du foot aura lieu prochainement. Toutes ces dates, et plus encore, sont dans l'Agenda sur le site de la commune.

Enfin, de nouvelles votations fédérales et cantonales auront lieu le 30 novembre prochain.

Le Conseil s'est achevé à 20h45, le prochain aura lieu le 9 décembre 2025 à 20h.

HALLOWEEN

Vendredi 31 octobre 2025
Au Casino (La Place 3)

Dès 17h30: accueil et ouverture de la restauration
Soupe à la courge maison, hot-dog, vin, bière, café/thé. Sirop et eau offerts. Vente de pâtisseries confectionnées par des jeunes du village.

Entre 18h et 18h45: exposition et élection de la plus belle courge décorée
Annonce de la gagnante ou gagnant sur place!

19h: chasse aux bonbons
C'est parti pour la récolte de sucreries dans le village (sous responsabilité des parents).
Si vous désirez ne pas être dérangé, signalez-le sur votre porte.

CONCOURS DE LA PLUS BELLE COURGE DÉCORÉE

Votre courge décorée sera à apporter le jeudi 30 octobre entre 17h30 et 18h30 directement au Casino*. Elle sera exposée le lendemain durant la manifestation.
Un cadeau est à gagner!

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et de voir vos monstrueux costumes et effrayantes décorations!

Pour des raisons d'organisation, merci d'annoncer votre participation au concours de la plus belle courge d'ici au 29 octobre par WhatsApp à Sabrina (079 959 04 05).

* *Si le dépôt de la courge la veille n'est pas possible pour vous, merci de nous prévenir.*

La Nuit du conte

Chers enfants, préparez-vous à un moment magique!

Le **vendredi 14 novembre**, c'est la Nuit du Conte, un grand rendez-vous qui a lieu en même temps dans toute la Suisse. À Vuarrens, les enfants de 4 à 12 ans sont invités à venir écouter des histoires qui les feront voyager... très loin, sans même bouger de leur coussin!

Cette année, le thème est *Voyage dans le temps*

Nous allons sauter dans une machine imaginaire pour partir dans le passé, à l'époque des chevaliers ou des dinosaures, ou dans le futur, avec des aventures incroyables dans des mondes inventés.

Des histoires drôles, mystérieuses ou émouvantes... il y en aura pour tous les goûts! **Rendez-vous à 19h au Collège de Vuarrens!** Entrée libre.

Pour faciliter l'organisation, merci de t'inscrire ci-dessous.

BULLETIN D'INSCRIPTION À LA NUIT DU CONTE

A glisser dans la boîte aux lettres du bureau communal d'ici au **vendredi 1er novembre 2025.**

Famille .....

Nombre d'enfants ..... Age(s)..... Nombre d'adultes .....

Signature .....

CLUB D'ENFANTS
MERCREDIS SUPERBOOK

Pour les enfants des 2 à 7e primaire.
Dîner, jeux, bricolages et découverte d'histoires de la Bible, racontées ou illustrées par de petites vidéos!

J'ai le plaisir de proposer 6 mercredis d'activités de novembre à mi-mai aux enfants du village, en deux groupes (5-7P, 2-4P). Dès la sortie de l'école les enfants sont accueillis chez nous pour le repas. Le retour à la maison se fait vers 16h, après le goûter. 😊

Dates 5-7P: 5 novembre, 3 décembre, 14 janvier, 4 mars, 29 avril
Dates 2-4P: 11 novembre, 10 décembre, 21 janvier, 11 mars, 6 mai.
Et le mercredi 27 mai pour tous, pour clore la saison.

Infirmière de formation et maman de 3 enfants adultes, j'ai animé durant plus de 20 ans le culte de l'enfance dans le cadre de la paroisse réformée. Pour la sixième année consécutive, je propose maintenant à titre privé ces activités le mercredi aux enfants des trois confessions chrétiennes.

Tout parent est le bienvenu un mercredi s'il le désire.

Une participation de 10 francs par enfant pour la saison est demandée pour les frais. Il y a la possibilité de participer à la première rencontre sans engagement. 😊

Renseignements et inscriptions jusqu'aux vacances d'automne si possible:
Dorothée Bornick, Champ du Clos 6.
WhatsApp - SMS - tél. 078 880 87 28 / mail: dorothee@bornick.ch

LE SAVIEZ-VOUS ?

Halloween et la Toussaint: deux fêtes différentes mais liées!

Beaucoup pensent qu'Halloween et la Toussaint sont la même fête. Pourtant, elles ont des origines et des significations bien différentes, même si leurs dates se suivent dans le calendrier.

Halloween a ses racines dans l'ancienne fête celte de Samhain, célébrée le 31 octobre il y a plus de 2500 ans en Irlande et en Grande-Bretagne.

C'était le passage de l'été à l'hiver, un moment où, selon la tradition, le monde des vivants et celui des esprits se rapprochaient. En Irlande, on sculptait alors… des navets creusés dans lesquels on plaçait une bougie, pour éloigner les mauvais esprits.

La légende raconte que Jack O'Lantern, un filou irlandais, condamné à errer entre ciel et enfer, s'éclairait d'un charbon ardent placé dans un navet. Lorsque les Irlandais ont émigré en Amérique, ils ont remplacé le navet par la citrouille, plus grosse, plus facile à creuser… et bien plus impressionnante!

La Toussaint, elle, est une fête chrétienne, célébrée le 1er novembre. Elle rend hommage à tous les saints, connus ou inconnus. Elle a été instituée au VIIIe siècle par le pape Grégoire III et reste aujourd'hui un moment de recueillement et de mémoire pour nos proches disparus.

En résumé:

- 31 octobre ➜ Halloween, fête d'origine celte, joyeuse et un peu effrayante.
- 1er novembre ➜ Toussaint, fête chrétienne, paisible et tournée vers la mémoire.
- 2 novembre ➜ Commémoration des défunts.

Halloween est la plus ancienne, la Toussaint est venue ensuite et la commémoration des défunts complète ce cycle.

Deux traditions très différentes, mais qui nous rappellent toutes les deux que l'automne est aussi la saison des histoires, des souvenirs… et des lumières qui réchauffent les soirées plus sombres.

Aux Autorités et villageois de Vuarrens

C'est au nom du Comité du 1er «Country Festival Gros de Vaud» que je prends le clavier de mon ordinateur.

En effet, lors du week-end du 28 et 29 août 2025, votre commune nous a permis d'organiser notre premier festival.

L'ensemble du groupe d'organisation tient à remercier chaleureusement la Municipalité pour son accueil et sa disponibilité, son écoute et son envie de trouver une solution à chacune de nos questions lors de la présentation du projet.

Nous tenons également, et cela nous a fait chaud au cœur, à remercier l'ensemble des habitants de Vuarrens pour leur participation, leur curiosité pour notre passion et la bonne humeur lors de nos rencontres avec les uns et les autres. Le personnel communal, tout confondu, a été également un soutien largement apprécié par les membres des Commissions et le Comité.

Nous espérons que chacun et chacune d'entre vous avez eu du plaisir à découvrir ce qu'est la danse en ligne. Les démos vous ont, me semble-t-il, enchantés tout comme les initiations.

Certes, il y a des points d'amélioration comme la sono extérieure et autres, ce dont nous sommes conscients.

Ayant l'accord de votre Autorité, nous pouvons, aujourd'hui, vous annoncer les dates de notre seconde édition qui se déroulera les 28 et 29 août 2026. Les têtes d'affiches seront publiées très prochainement sur notre site internet ainsi que notre page Facebook.

Pour tout ce que vous nous avez apporté, le Comité, les membres de la section Dreamcatcher Echallens/St-Barthélemy, les bénévoles vous disent un IMMENSE MERCI.

Vive le «Country Festival Gros de Vaud», Merci Vuarrens et en 2026.

www.countryfestivalgdv.ch

Facebook: Country Festival Gros de Vaud

Commune de Vuarrens

Commande de bois de feu hiver 2025 - 2026

Bois de feu long certifié FSC & PEFC **Longueur 5.0 m' (3 à 6 mètres), vert, à port de camion**	**Par stère TVA non incluse**	**Pouvoirs calorifiques**
Hêtre (fayard) / éventuellement charme, tolérance 10% d'une autre essence feuillue :	55.00 Fr/stère	100 cal 105 pour le charme
Feuillus mélangés (frêne, érable, merisier, …), tolérance 10% de chêne	50.00 Fr/stère	de 90 à 98 cal
Chêne et/ou tout venant, tolérance 10% de feuillus tendres, tilleul, aulne, …	45.00 Fr/stère	97 cal
Remarques : **Commande minimum de 5.0 stères de la même essence pour le bois de feu long.** Le volume attribué sera au plus près de la commande, mais peut être supérieur ou inférieur. Toute contestation sur les volumes ou qualités sont à faire valoir avant le débitage des tas. Un prix peut être demandé au garde forestier (079/874.56.18) pour une livraison à domicile. Minimum 15.0 stères. Pour autant qu'il y ait assez de place pour qu'un camion ou porteur puisse décharger).		
Bois de feu court certifié FSC & PEFC **Quartiers ou rondins de 1.0 m', vert, à port de camion, Sur-mesure 5%**	**Par stère TVA non incluse**	**Pouvoirs calorifiques**
Hêtre (fayard) et mélange Tolérance 10% d'une autre essence feuillue :	**100.00 Fr/stère**	100 cal 105 pour le charme
Chêne et/ou tout venant :	**100.00 Fr/stère**	97 cal
Résineux (épicéa, sapin blanc, douglas, mélèze, pins, …)	**100.00 Fr/stère**	de 71 à 84 cal

Les ventes de bois de feu sont soumises à la TVA au taux usuel.
Les attributions des lots se feront au fur et à mesure de l'avance des coupes, selon l'ordre d'arrivée des commandes à l'administration communale.
En cas de manque, l'attribution peut se faire sur une commune voisine.
Les nouveaux clients seront servis uniquement si les quantités le permettent

---

BULLETIN DE COMMANDE

A retourner impérativement à l'administration communale pour le 1 décembre 2025 dernier délai
Merci de remplir lisiblement toutes les rubriques

Nom …… Prénom ……...

Rue …… N° ……

N° postal …. …….. Localité ……...

N° téléphone ou natel …… Date…….

Essences	**Nb stères bois long**	**Nb stères 1 m**
Hêtre		
Mélange		
Chêne		
Résineux		

La facture fait office de confirmation.
Dès la facturation, les stères seront propriété de l'acheteur. A cet instant la commune n'est plus responsable des vols ou déprédations qui pourraient être commis.
Toute contestation sur les volumes, essences ou autre, n'est recevable que si le lot contesté n'est pas encore scié.

Signature
……

Par sa signature l'acquéreur déclare accepter les conditions ci-dessus et du permis d'enlever.